

Réf: Dossier N° : 16755

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CONSTRUCTION AFRICAINE SORIANO » en abrégé «CAS »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI 1, 06 BP 2104 ABJ 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 09 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CONSTRUCTION AFRICAINE SORIANO » en abrégé
«CAS ».

Objet: VRD, construction, réfection et entretien de bâtiment, promotion et gestion immobilière, importation et exportation de matériels de construction, promotion d'énergie renouvelable , achat ,vente et réparation de véhicules engins et matériels industriels, études conseil expertise en BTP et génie civil. Et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières, et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI 1, 06 BP 2104 ABJ 06

GERANT: Monsieur SORIANO DANIEL BERNARD JEAN-LUC.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20958 du 09/09/2015 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7785 du 09/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

